

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 72

présenté par

M. Taverne, M. Allisio, Mme Auзанot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 7 par la phrase suivante :

« En outre, une attention particulière sera portée aux capacités de simulations d'essais nucléaires, développées de façon souveraine ou, lorsque cela est pertinent, dans le cadre de coopérations internationales. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Depuis la fin des essais nucléaires français, suite à la signature par la France du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) en 1996, les installations permettant de simuler ces essais

sont devenues un enjeu majeur. En effet, ces simulations assurent d'une part la poursuite de la recherche, et d'autre part la fiabilité, la sûreté et donc la crédibilité de notre dissuasion.

A ce jour, la France compte parmi les pays les plus avancés dans ce domaine, grâce notamment à son Laser Mégajoule, laser le plus énergétique au monde inauguré en 2014, et au supercalculateur TERA-1000. Si cette prouesse est évidemment une fierté pour notre pays, il n'en reste pas moins que les avancées technologiques sont dans ce domaine extrêmement rapides comme en témoigne le fait qu'en seulement trois ans, entre 2018 et 2021, le supercalculateur TERA-1000 soit passé au sein du classement mondial des supercalculateurs les plus puissants de la 14e à la 34e place.

Par cet amendement, il est proposé de souligner l'importance de poursuivre, de façon souveraine ou dans le cadre de coopérations internationales comme cela est déjà le cas avec le Royaume-Uni, le développement de ces capacités de simulation.